



Synthèse du  
rapport 2015

## L'essentiel en brève

	31.12.2015	31.12.2014
Total du bilan Mio. CHF	1168	1209
La performance des principaux éléments de la fortune	2.00 %	5.14 %
La performance d'indice de référence de la fortune globale	3.17 %	8.09 %
Taux de couverture	115.01 %	115.42 %
Taux d'intérêt technique	2.50 %	2.50 %
Rémunération des capitaux d'épargne	2.50 %	3.00 %
Taux d'intérêt minimum LPP	1.75 %	1.75 %
Contract de raccordement (plus d'un assuré)	25	23
Nombre des assurés actifs	936	992
Nombre de bénéficiaires de rentes	2761	2863
Rapport de la transparence des coûts	98.31 %	97.58 %
Frais d'administration des placements transparents de la fortune	0.40 %	0.37 %
Frais d'administration par assuré en CHF	282.00	259.00



# Extrait du rapport annuel 2015

## Contexte conjoncturel

- Du point de vue suisse, 2015 restera comme étant l'année durant laquelle la Banque nationale suisse (BNS) a surpris aussi bien le grand public que les experts en décidant d'abolir le cours plancher de l'euro par rapport au franc. Cette décision a entraîné des taux négatifs sur un large front.
- L'économie suisse a mieux résisté à la fermeté du franc que certains ne l'attendaient.
- La tendance à la baisse du prix du pétrole qui s'est amorcée l'année dernière s'est poursuivie pendant l'exercice sous revue. Durant l'année, le prix a changé de plus de 30.00 %.
- Malgré quelques éclaircies, les pronostics de croissance sont toujours assombrés par des risques importants.

## Résultat des placements et taux de couverture

- Les placements immobiliers ont rempli leurs attentes en qualité de « stabilisateur ».
- Avec une performance de 2.00 %, Ascaro a réalisé un bon résultat en 2015 compte tenu du contexte et par comparaison avec d'autres caisses de pension (rendement médian de Association Suisse des Institutions de Prévoyance ASIP 0.70 %). Le taux de couverture s'élevait fin 2015 à 115.01 % et est donc presque le même qu'en 2014 (115.42 %).

## Conseil de fondation, commissions, direction

- De nombreux changements ont eu lieu au sein du conseil de fondation (pour plus de détails, cf. le chapitre Organes).
- A côté des affaires statutaires, les principaux thèmes traités ont été l'extension de l'offre de plans de prévoyance, la diminution des primes contre le risque et l'appréciation de l'évaluation des obligations en matière de rentes.
- A partir de fin 2017 au plus tard, les obligations en matière de rentes seront évaluées au moyen de tables générationnelles (elles étaient évaluées jusque-là sur la base de tables périodiques). L'augmentation des réserves pour le financement de l'allongement de l'espérance de vie à hauteur d'environ 30 millions de francs va de pair avec cette question.
- Les efforts entrepris pour trouver de nouveaux membres à Ascaro ont été multipliés en 2015. Début 2016, deux nouvelles PME du domaine de la communication et de la publicité se sont affiliées à Ascaro.

## Contexte politique

- A la mi-août 2015, la commission compétente du Conseil des Etats a décidé d'entrer en matière sur le projet Prévoyance vieillesse 2020. Elle s'est en particulier prononcée en faveur de l'abaissement du taux de conversion LPP minimum de 6.80 % à 6.00 %. Le projet est transmis au Conseil national.
- Durant l'exercice sous revue, le Parlement a décidé d'améliorer les dispositions du Code civil relatives à la compensation de la prévoyance en cas de divorce. Outre plusieurs modifications, la compensation des rentes déjà en cours est possible dans le cadre de la procédure de divorce. Les dispositions d'exécution sur les modifications de la loi sont en cours d'élaboration et leur entrée en vigueur est attendue au plus tard fin 2016.

Le fait que placer de l'argent était plus facile par le passé est désormais connu de tous. Les placements sans risque ne rapporte plus guère. Une certaine perplexité règne parmi les investisseurs. Si l'on part de l'idée que les rendements resteront au même niveau sur le long terme, les caisses de pension n'ont pas d'autre solution que d'adapter les paramètres techniques comme le taux de conversion et l'intérêt technique. La fondation de prévoyance Ascaro est aujourd'hui parée pour faire face aux circonstances défavorables. Dans une première étape, l'intérêt technique, le taux de conversion et le montant des réserves ont déjà été adaptés au recul général des taux d'intérêt. Cela sera-t-il suffisant ? L'avenir nous le dira.



# Bilan

## Actifs

(en CHF)	31.12.2015	31.12.2014
<b>Placements de la fortune</b>	<b>1 166 729 789.67</b>	<b>1 208 195 583.92</b>
Liquidités	99 662 717.08	132 106 269.81
Créances	3 795 510.41	2 235 222.92
Placements auprès des employeurs	1 365 860.95	1 397 251.65
Obligations (inclus prêts hypothécaires)	225 858 678.15	230 197 516.69
Actions	249 490 130.61	256 685 256.55
Placements alternatifs	102 835 683.47	107 405 518.30
Immeubles	483 721 209.00	478 168 548.00
<b>Compte de régularisation actif</b>	<b>1 156 230.98</b>	<b>844 315.80</b>
<b>Total Actifs</b>	<b>1 167 886 020.65</b>	<b>1 209 039 899.72</b>

## Passifs

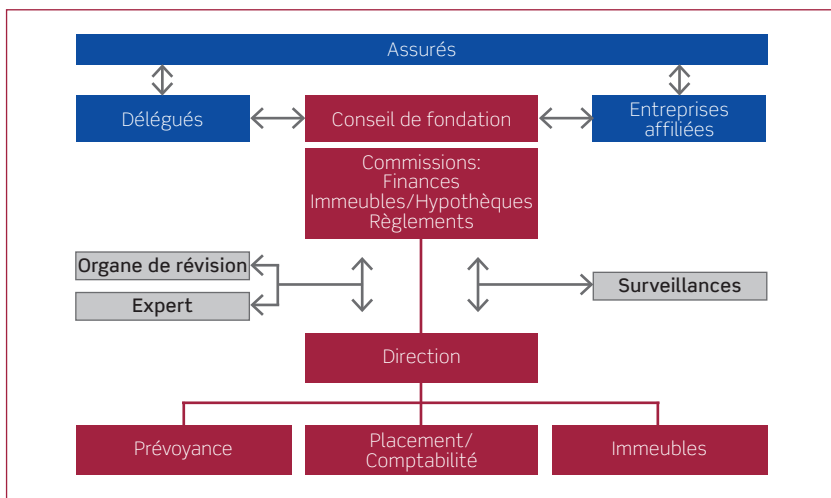
(en CHF)	31.12.2015	31.12.2014
<b>Dettes</b>	<b>5 288 664.39</b>	<b>6 001 336.43</b>
- Prestations de libre passage et rentes	2 892 870.85	800 042.40
- Autres dettes	2 395 793.54	5 201 294.03
<b>Compte de régularisation passif</b>	<b>415 653.22</b>	<b>757 228.00</b>
<b>Réserve de contributions de l'employeur</b>	<b>3 770 425.10</b>	<b>4 657 818.70</b>
<b>Provisions non-techniques</b>	<b>70 000.00</b>	<b>70 000.00</b>
<b>Capitaux de prévoyance et provisions techniques</b>	<b>1 007 130 343.15</b>	<b>1 037 566 382.15</b>
- Capital de prévoyance des assurés actifs	216 436 272.15	221 442 316.15
- Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	719 848 683.00	747 885 096.00
- Provisions techniques	70 845 388.00	68 238 970.00
<b>Réserve de fluctuation des valeurs</b>	<b>151 210 934.79</b>	<b>159 987 134.44</b>
<b>Capital de la fondation, Fonds libres, Découvert au 31 décembre</b>		
Etat au 1 <sup>er</sup> janvier	0.00	0.00
+/- Excédent des produits/des charges	0.00	0.00
<b>Etat au 31 décembre</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Total Passifs</b>	<b>1 167 886 020.65</b>	<b>1 209 039 899.72</b>

## Compte d'exploitation

(en CHF)	2015	2014
<b>Cotisations et apports ordinaires et autres</b>	<b>16 738 379.40</b>	<b>17 488 919.15</b>
Cotisations des employés		
- Cotisation d'épargne	6 487 684.70	6 694 581.00
- Cotisation de risque	1 010 979.10	1 052 680.90
Cotisations des employeurs		
- Cotisation d'épargne	6 426 721.60	6 562 650.55
- Cotisation de risque	1 249 485.30	1 290 087.70
Retrait de la réserve de contributions d'employeurs pour le financement des contributions	-1 087 393.60	-88 105.20
Bonifications d'épargne (taux de conversion)	1 676 223.20	2 058 215.60
Retrait de la réserve pour le financement des contributions	-1 676 223.20	-2 058 215.60
Rachats et primes uniques	2 450 902.30	1 730 459.05
Apports dans réserve de contributions d'employeurs	200 000.00	246 565.15
<b>Prestations d'entrée</b>	<b>8 122 806.55</b>	<b>6 807 686.20</b>
Apports de libre passage	7 777 852.70	6 615 901.70
Apports lors de la reprise de l'effectif des assurés		
- dans réserve pour fluctuation des valeurs	7 134.80	0.00
- capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	16 740.00	16 740.00
Remboursement retraits anticipés EPL/divorce	321 079.05	175 044.50
<b>Total apports cotisations et prestations d'entrée</b>	<b>24 861 185.95</b>	<b>24 296 605.35</b>
<b>Prestations réglementaires</b>	<b>-67 193 235.75</b>	<b>-70 407 891.45</b>
Rentes de vieillesse	-50 591 732.05	-51 412 717.65
Rentes de survivants	-12 671 678.40	-12 787 825.45
Rentes d'invalidité	-1 981 255.60	-2 369 540.10
Autres prestations réglementaires	-911 699.65	-689 689.90
Prestations en capital à la retraite	-1 036 870.05	-3 148 118.35
<b>Prestations extraréglementaires</b>	<b>-97 314.05</b>	<b>-90 971.50</b>
Allocations volontaires	-97 314.05	-90 971.50
<b>Prestations de sortie</b>	<b>-19 492 808.80</b>	<b>-20 563 308.40</b>
Prestations de libre passage en cas de sortie	-17 779 542.45	-19 862 331.50
Transfer de capitaux de couverture	-130 776.40	-19 953.80
Versements anticipés EPL/divorce	-1 582 489.95	-681 023.10
<b>Total des dépenses relatives aux prestations et versements anticipés</b>	<b>-86 783 358.60</b>	<b>-91 062 171.35</b>

(en CHF)	2015	2014
<b>Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contribution</b>	<b>31 323 432.60</b>	<b>40 766 538.55</b>
Dissolution de capitaux de prévoyance y inclus les comptes en capital et d'excédent des assurés actifs	10 187 171.00	17 681 837.25
Dissolution/Constitution capitaux de prévoyance retraités	28 036 413.00	31 988 382.90
Dissolution/Constitution de provisions techniques	-2 606 418.00	-2 532 393.00
Rémunération du capital d'épargne	-5 181 127.00	-6 212 828.65
Dissolution/Constitution de réserves de contribution	887 393.60	-158 459.95
<b>Charges d'assurance</b>	<b>-39 954.85</b>	<b>-86 611.75</b>
Cotisations au Fonds de Garantie LPP	-39 954.85	-86 611.75
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>-30 638 694.90</b>	<b>-26 085 639.20</b>
<b>Résultat net</b>	<b>27 531 635.58</b>	<b>66 138 738.73</b>
Résultat net des liquidités et créances marché monétaire	4 830 477.35	-10 446 759.63
Résultat net des obligations (inclus des prêts hypothécaires)	-1 326 064.65	9 710 239.09
Résultat net des actions	2 127 374.35	30 489 045.15
Résultat net des investissements alternatifs	-4 224 034.29	6 118 563.19
Résultat net des immeubles	26 123 882.82	30 267 650.93
<b>Charges d'intérêts</b>	<b>-22 075.90</b>	<b>-116 469.42</b>
<b>Frais d'administration des placements de la fortune</b>	<b>-4 603 617.61</b>	<b>-4 566 527.85</b>
<b>Résultat net des placements de la fortune</b>	<b>22 905 942.07</b>	<b>61 455 741.46</b>
<b>Frais d'administration</b>	<b>-1 043 446.82</b>	<b>-998 432.91</b>
Frais d'administration généraux	-866 265.80	-927 622.61
Marketing et publicité	-114 745.70	-1 954.20
Organe de révision/expert en prévoyance professionnelle	-47 840.32	-53 556.10
Autorités de surveillance	-14 595.00	-15 300.00
<b>Excédent des charges (+)/produits (-) avant dissolution/constitution de la réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>-8 776 199.65</b>	<b>34 371 669.35</b>
Dissolution (+)/constitution (-) réserve fluctuation de valeurs	8 776 199.65	-34 371 669.35
<b>Excédent des charges (-)/produits (+)</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

# Organisation



## Organes

Conseil de fondation - Représentants des employeurs	Fonction	Mandaté depuis	Voté jusqu'à
Zimmermann Hans	président	24.10.05/01.07.09	30.06.2016
Aschwanden Oliver	membre	24.11.2011	30.11.2015 (démission)
Brudermann Claudia	membre	01.11.2010	30.06.2016
Frey Roland	membre	01.03.2015	30.06.2016
Howald Rouven	membre	01.12.2015	30.06.2016
Lack Daniel	membre	31.10.2011	30.06.2016
Renggli Kurt	membre	01.08.2008	28.02.2015 (démission)
Wilson Bianka	membre	01.10.2013	30.06.2016

Représentants des employés	Fonction	Mandaté depuis	Voté jusqu'à
Rüeggsegger Markus	vice-président	22.10.13/01.04.15	30.06.2016
Marti Hans	vice-président	01.10.00/28.11.06	31.03.2015 (démission)
Binz Walter	membre	01.07.2011	30.06.2016
Fürst Thomas	membre	01.07.2009	30.06.2016
Gross Roger	membre	01.08.2011	30.06.2016
von Winterfeld Ernst	membre	01.05.2015	30.06.2016
Widrig Andreas	membre	01.07.2008	30.06.2016



Direction	Fonction
Zaugg René	Gérant, Responsable du secteur prévoyance
Guntern Willy	Gérant adjoint, Responsable du secteur placements/comptabilité
Zingg Marlene	Membre, Responsable du secteur immeubles

### Assemblée des délégués

L'assemblée des délégués assure un contact étroit entre le Conseil de fondation et les assurés. Les délégués sont élus par les assurés, parmi eux (durée de fonctions 2012-2016).

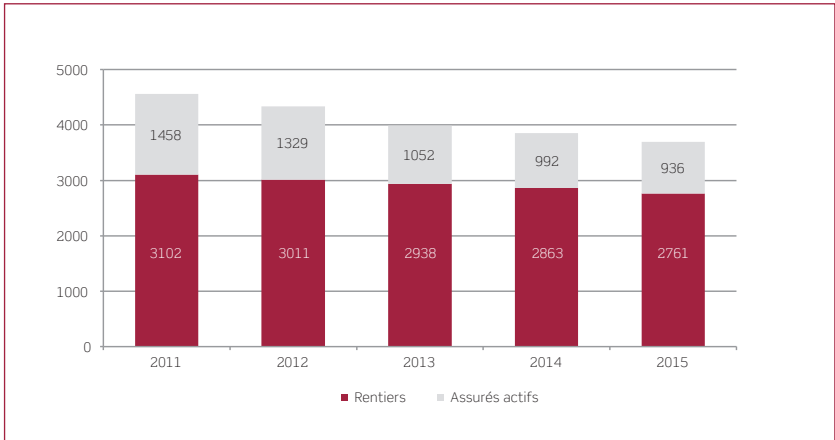
L'assemblée des délégués est responsable pour l'élection des représentants des employés au Conseil de fondation et il peut soumettre des demandes au Conseil de fondation ainsi que demander des renseignements qui concerne la fondation.

### Expert en prévoyance professionnelle, Organe de révision, Surveillances

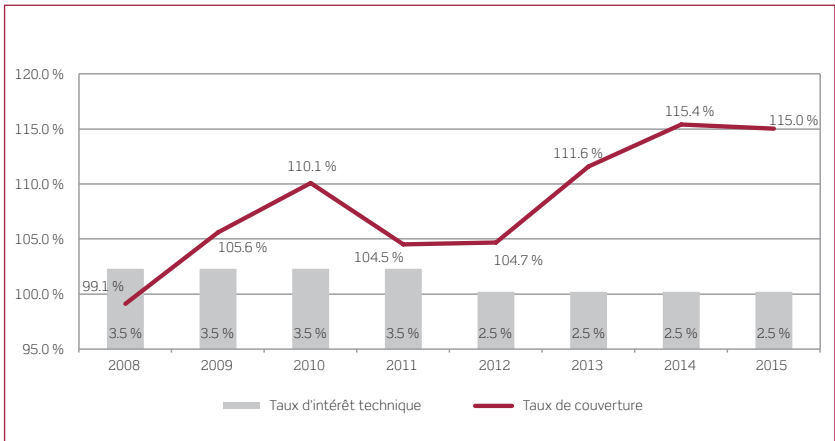
Fonction	Mandataire
Expert en prévoyance professionnelle	ABCONE AG, Bern, Martin Schnider
Organe de révision	PricewaterhouseCoopers AG, Bern, Johann Sommer
Surveillances	Bernische BVG- und Stiftungsaufsicht (BBSA), Bern (Ordnungs-Nr. BE.0221)



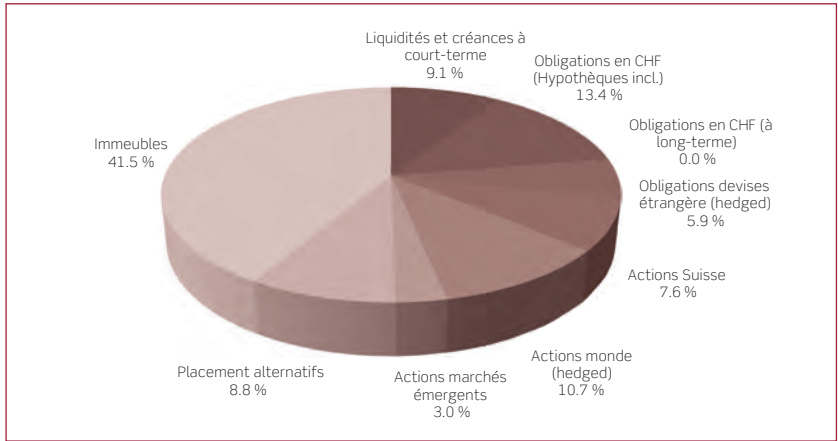
## Assurés actifs et bénéficiaires de rentes



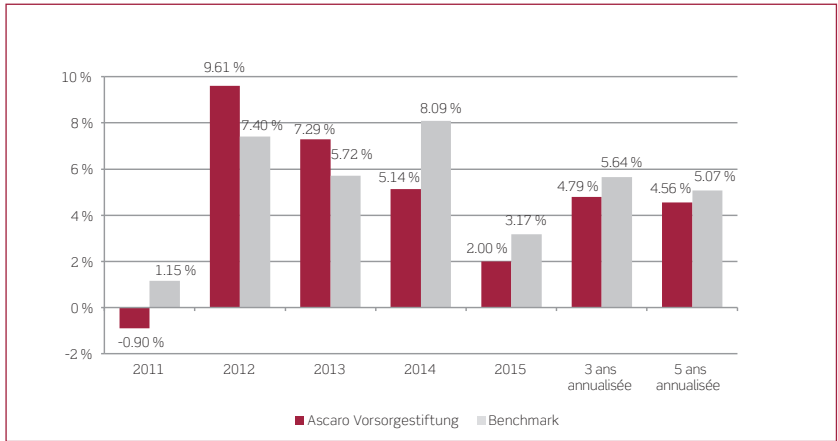
## Evolution du taux de couverture dès 2008



## Structure de la fortune



## Evolution de la performance de la fortune



Le rapport d'activité détaillé de Ascaro Vorsorgestiftung en allemand est disponible sous [www.ascaro.ch](http://www.ascaro.ch).

